

RENDEZ-VOUS

#21

Août 2020

CITOYEN



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS



PLAN DÉPARTEMENTAL DE RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DOSSIER
EN
PAGES
CENTRALES

Plus de 500 millions d'euros pour retrouver le chemin de la croissance
et du développement



R⁺ *l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi*

Vous êtes au RSA depuis plus de 6 mois,

Vous voulez reprendre une activité,

Choisissez votre parcours d'insertion professionnelle :

- création d'entreprise
- formation rémunérée
- mobilité professionnelle
- emploi salarié agricole
- emploi salarié (secteur marchand ou insertion par l'activité économique)

***et signez un contrat **R⁺**
avec votre conseiller d'insertion du Département***



***Avec **R⁺** les montants de vos allocations
sont maintenus et vous allez gagner **plus*****

ÉDITORIAL

Après une crise sanitaire sans précédent durant laquelle le Département de La Réunion a été pleinement engagé aux côtés des Réunionnais, l'heure doit être à la remobilisation de toutes les forces vives du territoire.

Si nous avons su limiter les conséquences catastrophiques de cette crise, il nous revient aujourd'hui d'en tirer les leçons et de regarder avec détermination vers l'avenir.

Le Plan départemental de relance économique et sociale récemment validé par notre Collectivité constitue ainsi le socle de notre stratégie visant à créer un véritable sursaut pour notre territoire.

Il vise avant tout à aider notre population, fortement fragilisée par cette crise. Ainsi, ce plan départemental met l'humain au cœur des priorités avec pour ambition de recourir à tous les leviers de la solidarité afin d'aider les plus vulnérables, en particulier, nos gramounes, les familles défavorisées ainsi que la jeunesse réunionnaise qui a nécessairement besoin de retrouver un cap et des repères. Près de 120 000 Réunionnais bénéficieront ainsi, très rapidement, des mesures de solidarité intégrées dans ce plan, à commencer par



la mise en œuvre, dès le 1er septembre, de l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi, R+, dispositif innovant visant à encourager l'insertion des Réunionnais.

Ce plan de relance porte aussi une vision pour La Réunion d'aujourd'hui et de demain en investissant massivement, à court et à moyen terme, dans notre territoire à travers plusieurs axes stratégiques : soutien à la commande

publique, aide aux mondes agricole et culturel, développement de l'habitat, accompagnement de la transition énergétique, de l'économie circulaire et du développement durable, lutte contre la dengue, soutien à l'insertion par l'activité, notamment via l'entrepreneuriat.

Plus de 500 millions d'euros au total seront consacrés, durant les prochains mois et les prochaines années, à la mise en œuvre de ce plan de relance exceptionnel. C'est un effort considérable, à la hauteur des enjeux, et qui vient en complément de l'ensemble des mesures de solidarité déjà mises en œuvre par le Département dans le cadre de notre plan de mandature.

Après ces mois éprouvants, il est essentiel d'agir collectivement, de retrouver le sens de la solidarité réunionnaise, pour créer les conditions du bien-être humain, de l'épanouissement social et sociétal, ainsi que celui du développement économique et territorial. Cela, en intégrant dans toutes nos actions une vision résolument durable et équitable montrant tout notre attachement aux valeurs de solidarité qui fondent le bien vivre-ensemble réunionnais.

Cyrille Melchior.

SOMMAIRE



5
**Amélioration
de l'habitat**

13
**Aménagement de
la RD 400 : 5 radiers
supprimés**



6

R+, l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi : La relance économique au service de l'humain

16

**Reconduction
de l'aide aux
producteurs
indépendants
de fruits et légumes**



Papier issu de forêts
gérées durablement **PEFC**

AMÉLIORER LES MODES DE PRISE EN CHARGE : 1 MAISON D'ASSISTANTS FAMILIAUX (MAF) PAR COMMUNE

La crise sanitaire a exacerbé l'extrême fragilité de nos gramounes. Face à ce constat, le Département se donne comme objectif pour les 5 ans à venir l'installation d'une Maison d'Accueillants Familiaux (MAF) dans chaque commune. Cette mesure inscrite dans le Plan Départemental de Relance Economique et Sociale à long terme, constitue plus que jamais, un levier social et économique pour les prochaines années.



Offrir une alternative lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, c'est ce que propose le Département avec les Maisons d'Accueillants Familiaux (MAF). Lancée en 2018 par la Collectivité, une première Maison a vu le jour à Saint-André, plus précisément à la Rivière du Mâtles-Bas. Une structure cofinancée par le Département et le CCAS de la commune qui peut accueillir de 12 à 16 personnes. Cinq assistants familiaux prennent en charge la gestion de cet ensemble pavillonnaire de quatre maisons. C'est ce modèle que le Conseil Départemental veut développer à l'échelle de notre territoire en s'associant à des partenaires publics ou privés. Les MAF proposent aux personnes âgées et en situation de handicap, un mode d'accueil intermédiaire entre le domicile et l'établissement spécialisé. Ce cadre chaleureux, qui se rapproche plus du bien-vivre Réunionnais, offre un accompagnement plus humain. « Nous travaillons depuis plusieurs années pour améliorer les modes de prise en charge pour les plus vulnérables. La crise a confirmé la fragilité de certains publics, plus particulièrement nos gramounes. Construire des MAF c'est

répondre à ces situations d'urgence tout en luttant contre l'isolement », explique Cyrille Melchior, Président du Département. Un développement qui est aussi synonyme d'emploi puisque c'est la Collectivité qui délivre les agréments aux futurs assistants familiaux. La volonté est également d'insérer professionnellement des jeunes Réunionnais pour faciliter la transmission de savoirs et le maintien du lien intergénérationnel. Un déploiement qui offre aussi des perspectives de relance économique puisque la rénovation ou la construction de ces lieux d'accueil permettra aux entreprises du bâtiment de se positionner sur les chantiers. « Nous avons fait évoluer le dispositif puisque désormais la subvention d'investissement est passée de 100 000 à 150 000 euros. La subvention de fonctionnement pour couvrir les charges courantes est désormais de 5 ans au lieu de 3 ans », précise Cyrille Melchior.

Les MAF en chiffres :

Plusieurs Maisons d'Accueillants Familiaux devraient voir le jour d'ici la fin de l'année et en 2021. À Saint-

Joseph et au centre de Saint-Denis, les projets se finalisent avec une ouverture probable avant la fin de l'année. Pour 2021, quatre autres projets de MAF devraient sortir de terre à la Rivière des Pluies, à Cambuston, à Saint-André et à Bras-Panon.

Réhabiliter et construire des bâtiments à vocation sociale : 189 millions pour améliorer les modes de prise en charge

Outre la multiplication des Maisons d'Assistants Familiaux (MAF) dans les 24 communes, c'est un véritable engagement pour l'amélioration des modes de prise en charge que signe ici le Conseil Départemental. 189 millions pour réhabiliter, construire des bâtiments dédiés notamment au service du social, de la santé et de l'éducation. Outre 1 maison d'Assistants Familiaux par commune, le Département s'engage dans la création de 4 Foyers d'Occupation Occasionnel (FAO) pour les personnes fragiles et vulnérables, une par micro-région.

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : 20 000 CHANTIERS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT D'ICI 2025

Permettre au secteur social d'être un levier économique, c'est l'une des ambitions du Conseil Départemental pour les cinq ans à venir. L'amélioration de l'habitat est un dispositif qui permet chaque année à 2 000 familles environ d'améliorer leurs conditions de vie. Une action volontariste intéressante mais beaucoup de logements indignes subsistent. C'est dans ce contexte que le Département, chef de file de l'action sociale, s'engage dans un plan d'action ambitieux sur la période 2020-2025. Un engagement financier de 200 millions d'euros pour aider les artisans du bâtiment et, en même temps, permettre aux ménages les plus fragiles de bénéficier d'un mieux-être.

En effet, depuis la décentralisation, il y a près de 40 ans, le Département mène une politique constante en matière d'amélioration de l'habitat car de nombreuses familles vivent dans des logements insalubres et précaires. Une précarité qui touche plus de 15 000 foyers à La Réunion. Cette situation préoccupe notre Collectivité qui a décidé en 2020 d'augmenter le budget de l'amélioration de l'habitat en le faisant passer de 15 à 20 millions d'euros. « Ce sont ainsi 2084 ménages (contre 1487 en 2019) qui vont bénéficier d'une subvention pour améliorer leur logement, soit 40 % de foyers supplémentaires », précise le Président du Département, Cyrille Melchior. Une progression significative mais il faut aller encore plus loin.

Parallèlement, les petites et moyennes entreprises qui travaillent sur ces chantiers sont en situation difficile. Des artisans ont été impactés par les baisses d'activité liées à la



suppression de l'Allocation Logement Accession en 2018-2019 (réactivée depuis cette année). Désormais, ces derniers doivent faire face à la « crise Covid ». Des situations catastrophiques voire critiques qui peuvent les faire disparaître du jour au lendemain.

Pour relancer l'économie et permettre à un plus grand nombre de ménages d'avoir accès au dispositif d'amélioration de l'habitat, le Département propose un plan d'urgence de relance économique dans lequel le volet habitat est essentiel. « Sur cinq ans, nous proposons de doubler les crédits départementaux qui passeraient alors à 40 millions d'euros par an. Ainsi, ce sont 4 000 ménages qui bénéficieraient d'une amélioration de leur habitation tous les ans. À l'échéance que nous nous sommes fixés, à savoir 2025, ce sont 20 000 familles qui pourront retrouver des conditions de vie dignes de notre époque. Et, ce sont les petites entreprises qui pourront remplir leurs carnets de commande avec plus de 800 créations d'emplois potentielles à la clé. C'est essentiel pour la relance économique de notre pays et notamment pour tous ces petits artisans », précise encore Cyrille Melchior.

Le désamiantage, une obligation : Un surcoût pris en charge par le Département

Depuis l'arrêté interministériel du 16 juillet 2019, l'État impose avant tous travaux, une recherche au préalable d'amiante dans les logements. Ainsi, ceux construits avant le 1er juillet 1997 sont concernés par cette obligation. Cette étape engendre des dépenses pour des ménages au pouvoir d'achat déjà limité. Le Département a donc décidé de prendre en charge ce diagnostic amiante.

Dispositif d'Intervention Directe pour Travaux d'Urgence : Une priorité pour les ménages hospitalisés

Ce dispositif permet de traiter en urgence les demandes d'amélioration de l'habitat qui concernent en priorité les personnes hospitalisées qui ne peuvent rentrer chez elles à cause d'une habitation inadaptée. Ces travaux d'adaptation peuvent faire l'objet d'une demande en urgence. Ils concernent essentiellement l'accessibilité au domicile et aux sanitaires. Le Département prend alors en charge les travaux d'adaptation.

R⁺, L'ALLOCATION D'INSERTION ET DE RETOUR À L'EMPLOI : LA RELANCE ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'HUMAIN

Depuis le 1er janvier 2020, le Revenu de Solidarité Active (RSA) a été recentralisé à l'État. Le Conseil Départemental de La Réunion retrouve ainsi une forte marge de manœuvre financière qui lui permet désormais de développer des politiques de solidarité, sociale, économique, territoriale et écologique. En lien avec l'État, la Collectivité met en œuvre un nouveau dispositif d'incitation à la reprise d'activité : R+, l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi.



Accompagner 5 000 bénéficiaires du RSA dans leur projet de reprise d'activité, à compter du 1er septembre 2020 et ce jusqu'au 30 avril 2021, c'est la volonté du Conseil Départemental à travers son plan ambitieux de relance économique et sociale pour les 5 ans à venir. Condition essentielle pour la réussite du dispositif R+, la volonté du bénéficiaire de reprendre une activité ou une formation en s'appuyant sur un réseau de partenaires : Réseau Points Chances, CFA Services à la Personne, SPL AFDAR, CNARM ou encore le Pôle Emploi.

Déjà inscrite dans les orientations budgétaires 2020, la lutte contre la pauvreté et la précarité prend tout son sens au sortir de la crise sanitaire.

Au 31 décembre 2019, La Réunion comptait 100 000 bénéficiaires du RSA. Il est plus que jamais important de trouver des solutions pour enrayer ce phénomène de précarité. « En lien avec la CAF et les services de l'État, nous allons mettre en place ce dispositif expérimental pour sécuriser le parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA qui souhaitent intégrer une formation rémunérée, prendre un emploi salarié, créer leur entreprise ou choisir un projet de mobilité en lien avec notre

partenaire le CNARM », précise Cyrille Melchior, le Président du Département. Compte tenu de la compétence du Département, le secteur agricole sera bien sûr privilégié. Le bénéficiaire pourra, par exemple, se positionner sur un emploi salarié dans une exploitation agricole. Une reprise d'activité tout en conservant son niveau d'allocations, c'est le parcours qui sera proposé dans le cadre de la signature d'un contrat d'engagement réciproque de 12 mois. Pourquoi mettre en place le dispositif R+ ? « Il faut lever les freins essentiels au retour à l'activité pour les bénéficiaires du RSA, c'est à dire la perte totale et rapide des allocations (RSA et Allocation logement) suite à la reprise d'une activité », précise Hugues Maillot, Directeur Général Adjoint Pôle Actions Territoriales et Insertion. R+, l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi accompagnera les projets d'insertion qui permettent aux bénéficiaires d'accéder à un emploi durable. Ce soutien prend la forme d'une aide mensuelle qui sera versée tout au long de la réinsertion. Pour le Président du Département Cyrille Melchior, tout sera fait pour un retour définitif à l'emploi, « nous allons encourager la pérennisation des emplois. À l'issue du parcours R+

le Département accompagnera les groupements d'employeurs agricoles à hauteur de 1 500 euros d'aide par an et par emploi en CDI sur trois ans. »

R+ : Mode d'emploi

Un parcours personnalisé sera proposé aux bénéficiaires du RSA qui s'engagent dans une reprise d'activité et souhaitent se positionner sur le dispositif. Des sessions d'informations seront organisées par le Réseau Points Chances, le CFA Services à la Personne, la SPL AFDAR, le CNARM, les TAS et le Pôle Emploi sur ce dispositif. Ainsi, le candidat à un emploi à temps partiel, une formation rémunérée, une création d'entreprise ou encore un projet de mobilité, pourra bénéficier de cette allocation, le temps de son parcours d'insertion en signant un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) avec un conseiller d'insertion du Département.

Un suivi trimestriel du parcours d'insertion socio-professionnelle engagé sera assuré par la Collectivité, en collaboration avec les partenaires institutionnels du projet.

ACADÉMIE DES DALONS : METTRE EN PLACE UN PROJET DE VIE



Se poser pour prendre le temps de faire un travail sur soi, c'est l'opportunité offerte par l'Académie des Dalons aux jeunes en perte de repères. Se remobiliser et construire un projet d'insertion pour ne plus se sentir exclu. Depuis 2010, de nombreuses promotions ont permis à des jeunes de donner un nouvel élan à leur vie. Une seule devise « Vivre et Agir » en mettant en place un projet personnel et professionnel. Le Département, au cœur de ce dispositif d'insertion, lance sa nouvelle campagne de recrutement.

« Ici on nous encadre pendant trois mois. On arrive sans repères et on se responsabilise au fil des jours. C'est important pour notre vie professionnelle mais également pour notre parcours personnel », « J'ai acquis une maturité et une confiance en moi. J'avais besoin d'un cadre et l'Académie m'a apporté ces repères », ces témoignages de deux « dalonnes » reflètent parfaitement la philosophie de cette structure atypique mise en place par le Conseil Départemental. Un dispositif contre l'exclusion des jeunes avec un unique

objectif, leur redonner confiance et leur offrir une nouvelle chance. Pendant 12 mois, les jeunes recrues arborent fièrement la devise de l'Académie «Vivre et Agir» inscrite sur le blason de leur uniforme. La première période qui s'étend sur 3 mois a pour objectif d'apprendre à vivre en collectivité. 3 mois d'internat pour acquérir une autonomie et le respect des autres. Parallèlement, ce sont des ateliers de découvertes, sportifs ou culturels qui permettent aux jeunes volontaires d'être sensibilisés à la citoyenneté. À l'issue de cette période, les jeunes présentent un projet collectif. Violences conjugales, exclusion, insécurité routière, alcool... ce sont les thèmes de société qui les interpellent et sur lesquels ils veulent sensibiliser les Réunionnais à travers des chansons ou encore des films.

Construire un parcours personnel

« Il s'agit principalement de redonner du sens et de recréer le lien. Quand les volontaires arrivent chez nous, ils savent qu'ils sont sur le chemin du changement. Notre rôle est de leur redonner confiance pour qu'ils puissent construire leur projet personnel. C'est une expérience enrichissante pour eux mais aussi pour nous », explique Claude

Calme, le directeur du Bernica.

Une deuxième phase cette fois-ci en externat permet aux jeunes d'accomplir un service civique en milieu professionnel au sein de la Collectivité Départementale ou des associations. Retrouver des repères et devenir une personne responsable qui s'engage dans un projet à long terme. En 2019, 70 jeunes se sont engagés dans ce programme co-financé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020. L'Académie des Dalons lance sa nouvelle campagne de recrutement pour ces deux sites, le Bernica à Saint-Paul et la Plaines des Cafres. « Il y a un travail formidable qui est fait par toute l'équipe d'encadrement de l'Académie des Dalons et les résultats sont positifs. Bravo à tous ces jeunes qui ont acquis de la maturité et surtout qui peuvent entreprendre un parcours professionnel », précise le Président du Département, Cyrille Melchior.

Les fiches de candidature sont à télécharger sur :

departement974.fr/dalons

dmcj.courrier@cg974.fr

Tél. : 0262 94 29 29

TREMPIN POUR L'ACTIVITÉ DES JEUNES (TAJ) : LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES JEUNES ENTREPRENEURS



Photo d'archives

De 2016 à 2019, le Conseil Départemental a accompagné 944 jeunes porteurs de projets dans la création de leur entreprise pour un financement de 7 433 333 euros. Service, commerce, artisanat, restauration... autant de secteurs qui ont vu naître des entreprises dirigées par de jeunes entrepreneurs. Ces derniers ont eux aussi subi la crise sanitaire de plein fouet. Pour les accompagner, le Département a débloqué une aide exceptionnelle de 3,2 millions d'euros.

Créer son entreprise est une chose, la faire fructifier en est une autre. C'est pour cela qu'au-delà des aides à la création, la Collectivité a mis en place un véritable parcours d'accompagnement pour assurer la pérennité de l'activité des jeunes créateurs d'entreprise qui bénéficient des dispositifs TAJ et ADEN. Le TAJ (Tremplin pour l'Activité des Jeunes) créé en 2016 apporte un accompagnement au montage du projet par les membres du réseau Points Chances*, une aide financière mais c'est avant tout un suivi post-crédation de deux ans. Pendant 24 mois, les créateurs d'entreprise bénéficient d'un accompagnement pour que le

développement et l'insertion s'inscrivent dans la durée. C'est dans ce contexte que le Département est intervenu dans le cadre des mesures d'urgence au plus fort de la crise Covid. « Il fallait absolument garantir la survie des jeunes entreprises qui avaient été soutenues par notre Collectivité. C'est dans ce sens qu'une aide exceptionnelle de 3,2 millions d'euros a été débloquée afin d'aider à la poursuite d'activité des entreprises qui étaient encore en phase de démarrage », explique Cyrille Melchior, le Président du Département de La Réunion. Une aide destinée aux entrepreneurs qui ont bénéficié du dispositif TAJ mais également ADEN (Aide Départementale à la création d'Entreprise Nouvelle).

« Nous leur avons accordé une subvention équivalente au montant qui leur avait été octroyé initialement lorsqu'ils avaient sollicité le TAJ ou l'ADEN », précise encore Cyrille Melchior.

*Le Réseau Points Chances : CCI Réunion, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ADEL - Boutique de Gestion, Association de Développement Rural (AD2R), Association REUSIT, Coopérative d'activité et d'emploi (COOP Réunion), Initiative Réunion Entreprendre (IRE) et l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE).

Le TAJ, en bref :

Pour qui ?

Les jeunes âgés de 20 à 30 ans à la recherche d'une insertion sociale et/ou professionnelle, sans exclure les personnes de plus de 17 ans par dérogation.

Pourquoi ?

Le TAJ est une aide financière permettant de couvrir les frais liés à la création d'entreprise ou au démarrage de l'activité.

Combien ?

8 000 euros maximum

0 801 801 000 Service & appel gratuits

ADEN :

Un prêt à Taux Zéro pour créer son entreprise

Cette aide s'adresse aux personnes en difficultés sociales qui souhaitent créer leur entreprise. Il s'agit d'un prêt sans intérêt avec un différé de remboursement et d'un accompagnement technique durant deux années. Le Prêt à Taux Zéro peut être d'un montant maximum de 8 000 euros.

Contact :

Direction de l'Insertion
0262 94 29 28

GIP SAP : UN PARCOURS PERSONNALISÉ POUR TOUS LES AIDANTS

La crise sanitaire et la période de confinement ont eu des conséquences difficiles pour les aidants. Leur sentiment d'isolement a été renforcé par l'interdiction des visites et l'absence de relais institutionnel. Pour pallier à cette situation, pendant toute cette période, le GIP SAP a mis en place un dispositif exceptionnel pour maintenir le lien avec les aidants.

On connaissait l'accompagnement collectif que propose le GIP SAP (Groupement d'Intérêt Public de Service à la Personne) auprès des aidants : cafés des aidants, séjours grand'R, Kaz grand'R, formations, matinées santé... Depuis quelques mois, pour répondre plus précisément aux besoins des familles, le Groupement a mis en place un accompagnement individualisé. Chaque aidant bénéficie désormais d'un suivi social et psychologique adapté à son besoin et à sa situation. Un soutien qui a pris tout son sens pendant la période du confinement. Dès le début de la crise, un dispositif exceptionnel a été mis en place. Le numéro vert 0800 530 002 est resté accessible pendant toute la période du confinement. Huit agents ont été mobilisés pour répondre au téléphone mais surtout pour appeler les 1 200 aidants connus du service. Des appels qui avaient pour but de les rassurer et d'apporter du soutien. « Nous avons aussi maintenu notre

programme d'actions, café des aidants, matinées santé... en visioconférence », précise Stéphanie Vergoz, Directrice du GIP SAP.

Une Maison de Répit avant la fin de l'année

Un isolement et un épuisement anticipés par le Département qui propose depuis plusieurs années des solutions innovantes à travers le GIP SAP. Dernier dispositif en date, la Maison des Accueillants Familiaux (MAF) de la Providence qui devrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année. Une MAF un peu différente puisque l'idée est de proposer une solution de répit aux aidants. Leurs aidés pourraient être accueillis en journée ou sur plusieurs jours avec un hébergement. Outre un moment de répit pour l'aidant, l'objectif est de permettre à l'aidé de bénéficier d'un encadrement professionnel pour préserver son autonomie. Ergothérapeute, kiné, infirmière... pourront l'aider à travailler toutes ses capacités physiques et intellectuelles. Une autonomie qui lui assure un maintien à domicile le plus longtemps possible. « Le Plan de relance Economique et Sociale vient renforcer la politique du Département pour prévenir l'épuisement des aidants. Ils sont plus de 48 000 dans notre île. La collectivité n'a pas attendu la crise Covid pour s'engager dans le financement de maison de répit sur les quatre micros régions.

«Au Département, nous affichons clairement la volonté de promouvoir la création de ce type de structure qui s'inscrit dans le Plan Agir pour les Aidants de l'Etat», explique Cyrille Melchior.

Référent parcours aidants : L'écoute, un élément essentiel

Depuis la mise en place du réseau de référents parcours aidants au sein du GIP SAP, de nombreuses familles ont bénéficié d'un parcours individualisé qui leur ont permis de se sentir moins seules. Et tous les référents s'accordent sur une chose, le sentiment d'isolement ressenti par les aidants. Des situations qui provoquent de l'épuisement moral et physique. Grâce au travail accompli par les référents, le GIP SAP adapte ces dispositifs aux problématiques rencontrées. Chaque aidant est écouté, orienté et aidé à son tour. Le métier de référent, un nouveau métier dédié à l'accompagnement des aidants qui a montré toute son importance pendant cette période de crise sanitaire. Parler, prendre des nouvelles, confier ses peurs, ses angoisses, ses interrogations, se sentir soutenu, aidé... c'est cette dimension humaine que le GIP SAP souhaite donner à ce nouveau dispositif.



19/05/20 L'opération #Nourestensamb avec Orange a permis aux personnes âgées de communiquer avec leurs proches pendant le confinement



01/07/20 Les Agriculteurs de la filière Biologique se sont rencontrés pour échanger sur leur avenir



21/07/20 Le Président du Département a reçu Ericka Bareigts, nouvelle maire de Saint-Denis



24/07/20 Réception de Juliana M'Doihoma, récemment élue à la mairie de Saint-Louis



23/06/20 Les mesures de déconfinement autorisent la réouverture des fermes auberges



10/06/20 Installation du conseil du territoire pour la Culture

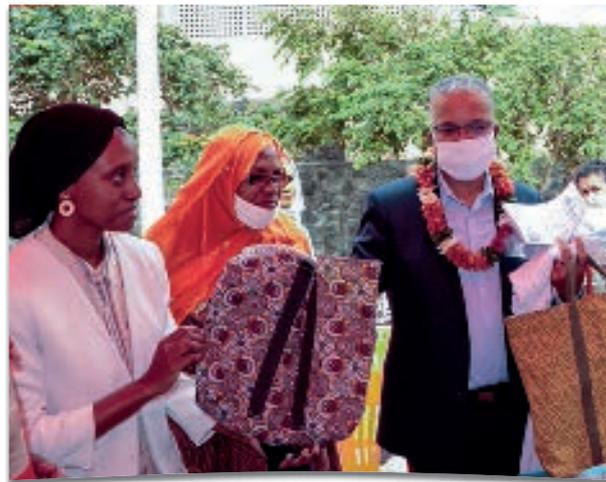


14/07/20 Le Jardin de l'État a accueilli la cérémonie officielle de la Fête nationale



28/05/20 Le Département remet 170 000 masques aux communes

04/07/20 Le premier « Week-end de la parentalité » au Village de Corail



17/07/20 Le Président du Département rencontre l'association Educadoo

17/07/20 Lancement du dispositif « Département solidaire » à La Réunion



27/05/20 Visite de l'atelier départemental de fabrication de masques en tissu au collège Hégésippe Hoarau



PLAN DÉPARTEMENTAL DE RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : 500 MILLIONS D'EUROS POUR SORTIR DE LA CRISE

La Réunion a été durement impactée par la crise sanitaire et sociale provoquée par la pandémie de coronavirus. Déjà fragilisées, les familles Réunionnaises ont plus que jamais besoin d'être soutenues et accompagnées. Le Plan Départemental de Relance Économique et Sociale se fera en deux étapes. Dans un premier temps, l'urgence sociale et économique sera traitée sur les six prochains mois avec une dotation de 70 millions d'euros. Dans un deuxième temps, la perspective sera étendue aux cinq années à venir, avec cette fois-ci, un ambitieux Plan de Relance de 500 millions d'euros.

« Nous voulons redonner du lien, du dynamisme, de l'envie, de la volonté... à travers ces dépenses sociales. Nous allons accompagner les familles qui ont durement souffert de la crise sanitaire », souligne d'emblée Cyrille Melchior, Président du Département lors de la présentation du Plan Départemental de Relance Économique et Sociale. 21 millions qui serviront, à court terme, à parer aux urgences sociales et économiques. « Nous voulons être au plus près des personnes fragiles et vulnérables, plus de 100 000 familles bénéficiaires du RSA ont été lourdement frappées », ajoute encore Cyrille Melchior. Sur le plan économique, les petites et moyennes entreprises durement touchées pourront solliciter l'aide du Département, 30 millions d'€ leur sont consacrés.

Le monde agricole sera soutenu et accompagné avec une aide d'urgence de 11 millions d'euros. « Nous engageons aussi 7 millions d'€ pour lutter contre la dengue. C'est un vrai fléau pour notre île à travers le Pacte de Solidarité anti-vectoriel », a expliqué le Président de la Collectivité.

Pour voir plus loin et appréhender les enjeux qui composent l'avenir de notre île, le Conseil Départemental s'engage sur un plan à long terme, 2020-2025.

« L'objectif est de maintenir des emplois et d'en créer de nouveaux. Cela passe par le soutien aux secteurs d'activités stratégiques. Plusieurs axes sont portés dans le cadre de ce plan dont les financements concerneront plusieurs secteurs.

Il y aura 100 millions d'€ consacrés au logement, plus particulièrement à l'amélioration de l'habitat ; 189 millions d'€ pour réhabiliter, construire des bâtiments dédiés au service du social, de la santé et de l'éducation ; 170 millions d'€ pour l'amélioration des infrastructures départementales, des routes, des périmètres irrigués ;

32,5 millions d'€ pour l'agriculture, la

ruralité et la sécurité alimentaire et 8,5 millions d'€ pour la transition écologique.

Une relance économique et sociale qui trouve un écho particulier avec l'expérimentation du nouveau dispositif d'insertion R+, l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi (voir article page 6). L'expérimentation débutera le 1er septembre 2020.

15 millions d'€ seront mobilisés pour favoriser le retour à l'emploi de 5 000 bénéficiaires du RSA.»





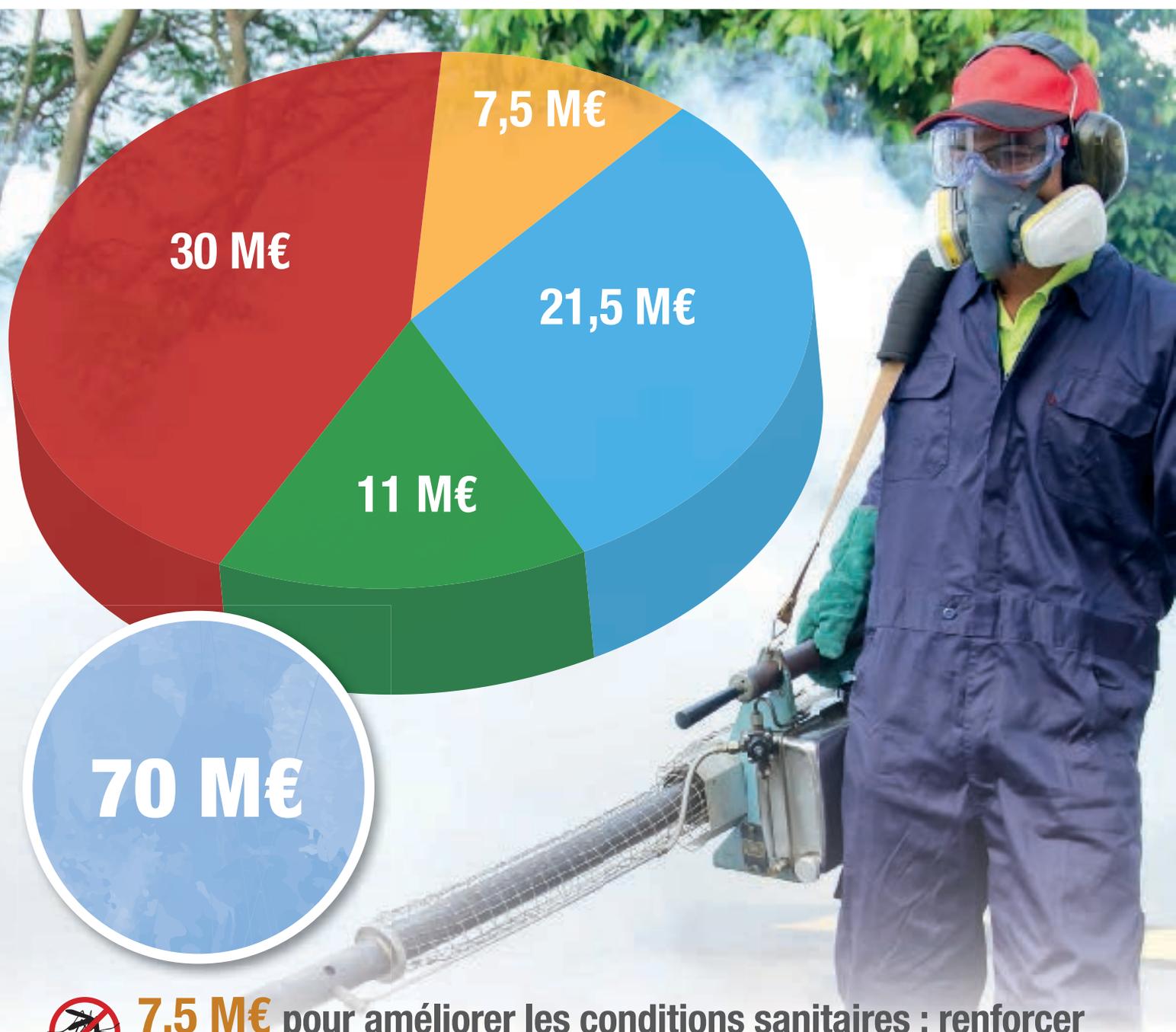
Plan Départemental de Relance Économique et Sociale

**Plus de 500 millions d'euros
pour retrouver le chemin
de la croissance et du
développement**

Juillet 2020

Le Département aux côtés des Réunionnais

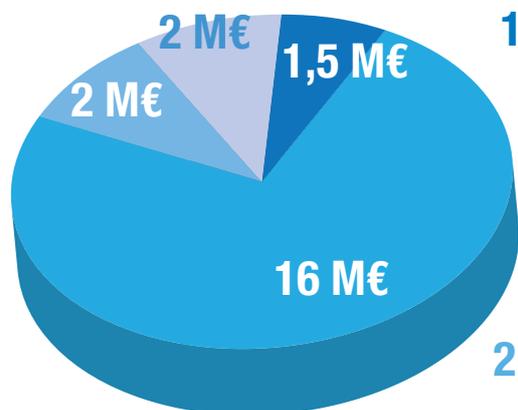
Sur les 6 prochains mois, 70 millions d'euros engagés pour soutenir les personnes fragiles et vulnérables, les filières agricoles et les petites et moyennes entreprises



7,5 M€ pour améliorer les conditions sanitaires : renforcer la lutte contre la dengue



21,5 M€ pour soutenir les personnes fragiles et vulnérables



1,5 M€ pour le soutien scolaire et combattre le décrochage catastrophique depuis le mois de mars à travers deux actions : vacances apprenantes (du 4 juillet au 17 août) et versement d'une indemnité de soutien scolaire aux enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance

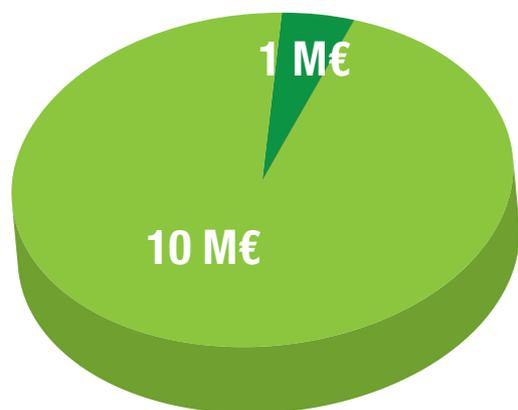
16 M€ pour soutenir les ménages, réduire les effets du confinement : création d'un PASS Social, un dispositif de soutien à la remise en forme (reconstruction, bien-être, loisirs)

2 M€ pour la mise en place d'une plateforme d'écoute, d'accompagnement et pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et des familles fragiles

2 M€ pour sécuriser l'aide alimentaire à travers un chèque d'accompagnement personnalisé (CAP)



11 M€ pour soutenir les filières agricoles touchées par la crise et contribuer à la sécurité alimentaire



1 M€ pour les filières horticoles, équine et agro-touristiques

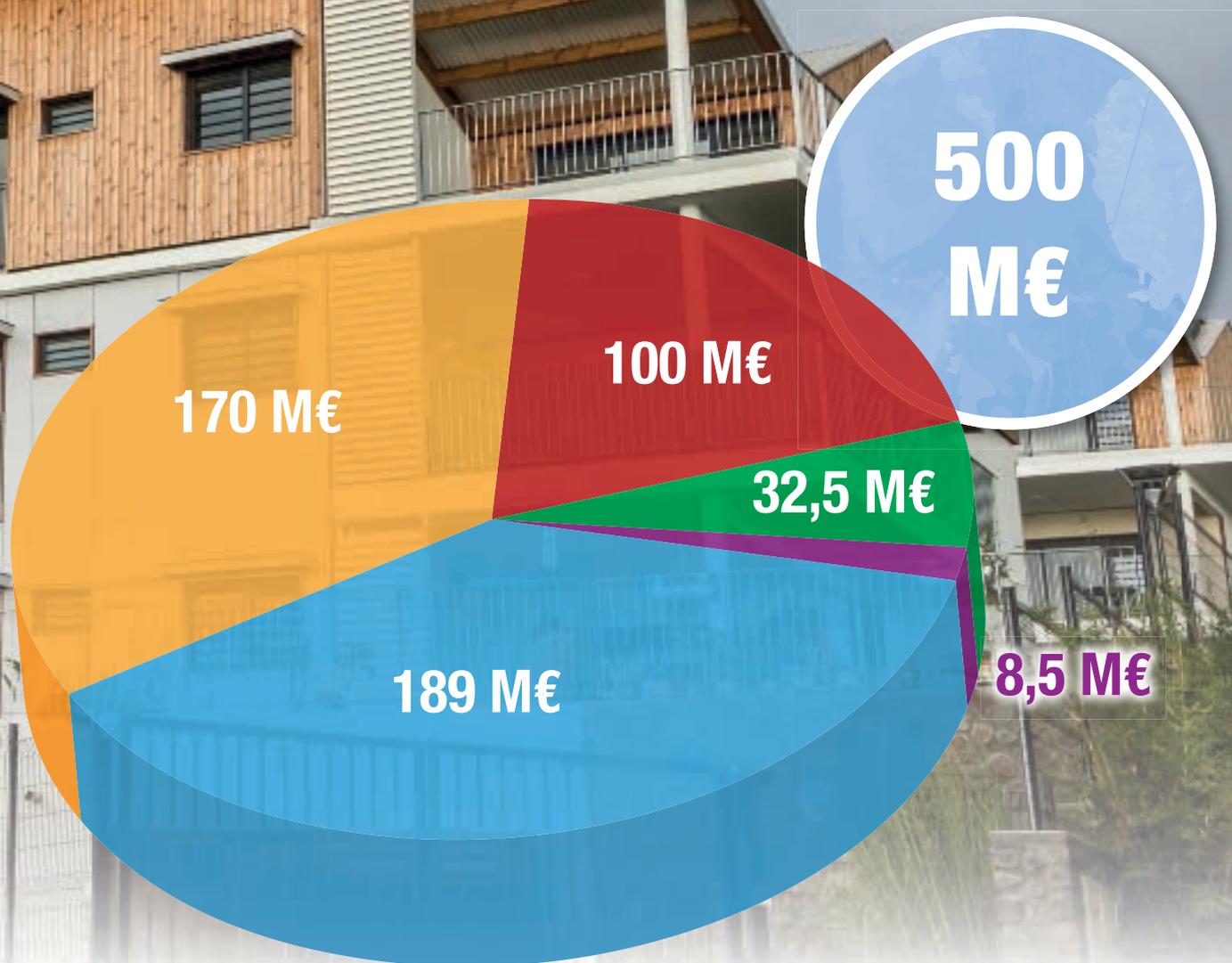
10 M€ pour les filières agricoles et la sécurité alimentaire du territoire à travers des aides directes aux agriculteurs indépendants, la conservation et la régulation des filières végétales et animales, la commercialisation directe et le stockage notamment des semences



30 M€ pour soutenir les petites et moyennes entreprises du BTP

en faveur de l'amélioration de l'Habitat, des modes de prise en charge des personnes vulnérables, des collégiens, de la culture, du tourisme et des bâtiments départementaux.

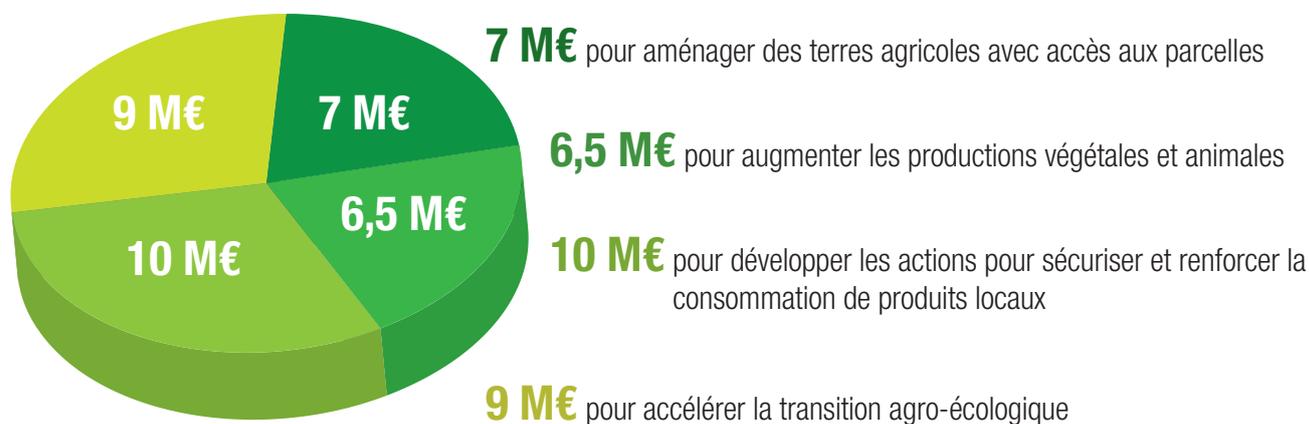
*Au-delà de 2020 et sur les 5 prochaines années,
un véritable Plan de Relance Économique et Sociale*



100 M€ pour le logement, une préoccupation majeure du Département, avec doublement du nombre de logements améliorés



32,5 M€ pour renforcer la sécurité alimentaire du territoire et valoriser la qualité de la production locale



7 M€ POUR AMÉNAGER DES TERRES AGRICOLES AVEC ACCÈS AUX PARCELLES

Aménager des terres agricoles avec accès aux parcelles, mettre en place 2 nouveaux régimes d'aides pour la rénovation des chemins agricoles, réaliser des travaux légers d'aménagement foncier pour les agriculteurs.



6,5 M€ : AUGMENTATION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET ANIMALES

Créer des bâtiments d'élevage, des serres et des baraques de fourrage, sécuriser l'approvisionnement des élevages, répondre aux besoins d'emplois saisonniers avec l'expérimentation R+, mettre en place des groupements d'employeurs.

10 M€ : AMÉLIORATION DU TAUX DE COUVERTURE DES PRODUITS LOCAUX

Améliorer les moyens et circuits de stockage, de transformation et de distribution, le taux des produits locaux dans la restauration collective, aider à la création d'unités de transformation et de stockage et créer une marque agricole territoriale pour valoriser les produits « pèï ».



9 M€ : ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Mettre en place un Plan Bio ambitieux pour le territoire et créer des fermes semencières (oignon, ail, pomme de terre) locales adaptées à La Réunion.

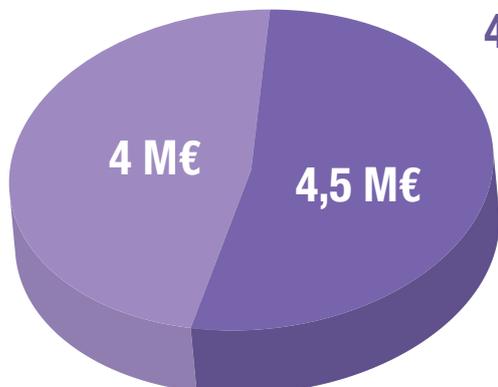


8,5 M€ pour accélérer la transition écologique et atteindre l'objectif « 0 Carbone »



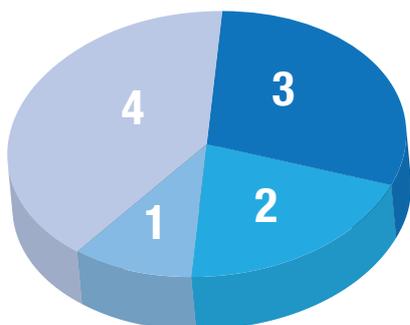
4,5 M€ pour accélérer la production des plans du programme « 1 million d'arbres endémiques et indigènes » (Opération « Bwa de kartié », création d'un réseau de pépinières départementales, contrat d'achat et de culture de 450 000 plants aux pépiniéristes)

4 M€ pour dynamiser la production d'énergie renouvelable (l'installation de 4 microcentrales hydroélectriques sur les périmètres irrigués du Sud, de centrales photovoltaïques sur 61 sites départementaux), le verdissement du parc automobile (plan Negawatt d'effacement de l'empreinte électrique de la Collectivité)





189 M€ pour rénover, construire des bâtiments notamment au service du social, de la santé, de l'éducation



PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

- 3** maisons de répit/repos
- 2** EPHAD de 80 places
- 1** Maison d'Assistants Familiaux dans chaque commune

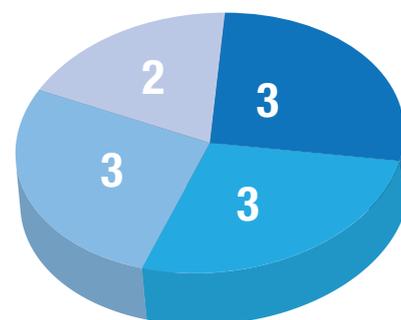
4 Foyers d'Accueil Occupationnel (FAO) 1 par micro-région

Des modes d'accueil innovants (habitat inclusif)

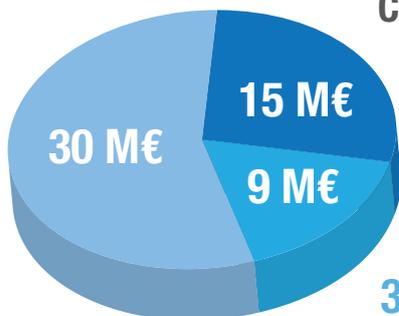


ENFANCE ET FAMILLE

- 3** Unités d'accueil rattachées aux 2 Foyers de l'Enfance
- 3** Lieux d'accueil fratries
- 2** Centres Parentaux
- 3** Structures d'accueil de filles adolescentes



COLLÈGES (77 COLLÈGES PUBLICS)



15 M€ pour un collège neuf

9 M€ pour travaux, extensions et mise en place de mesures sanitaires

30 M€ pour l'accessibilité



CULTURE/TOURISME

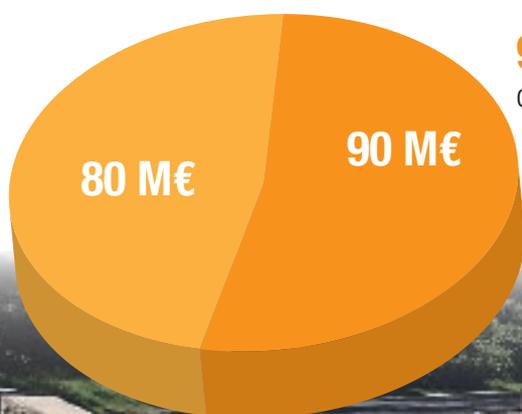
- ◆ Réhabilitation et aménagement de sites culturels (Musée de Villèle, Lazaret...), du site de la Victoire...
- ◆ Restructuration globale (théâtres, archives, jardin...)
- ◆ Construction de gîtes emblématiques (Volcan et Piton des Neiges)
- ◆ Mise aux normes de 9 gîtes départementaux



STRUCTURATION DU SDIS

Soutien à hauteur de plus de 1M€ de travaux supplémentaires.

170 M€ pour les routes départementales et les infrastructures hydrauliques

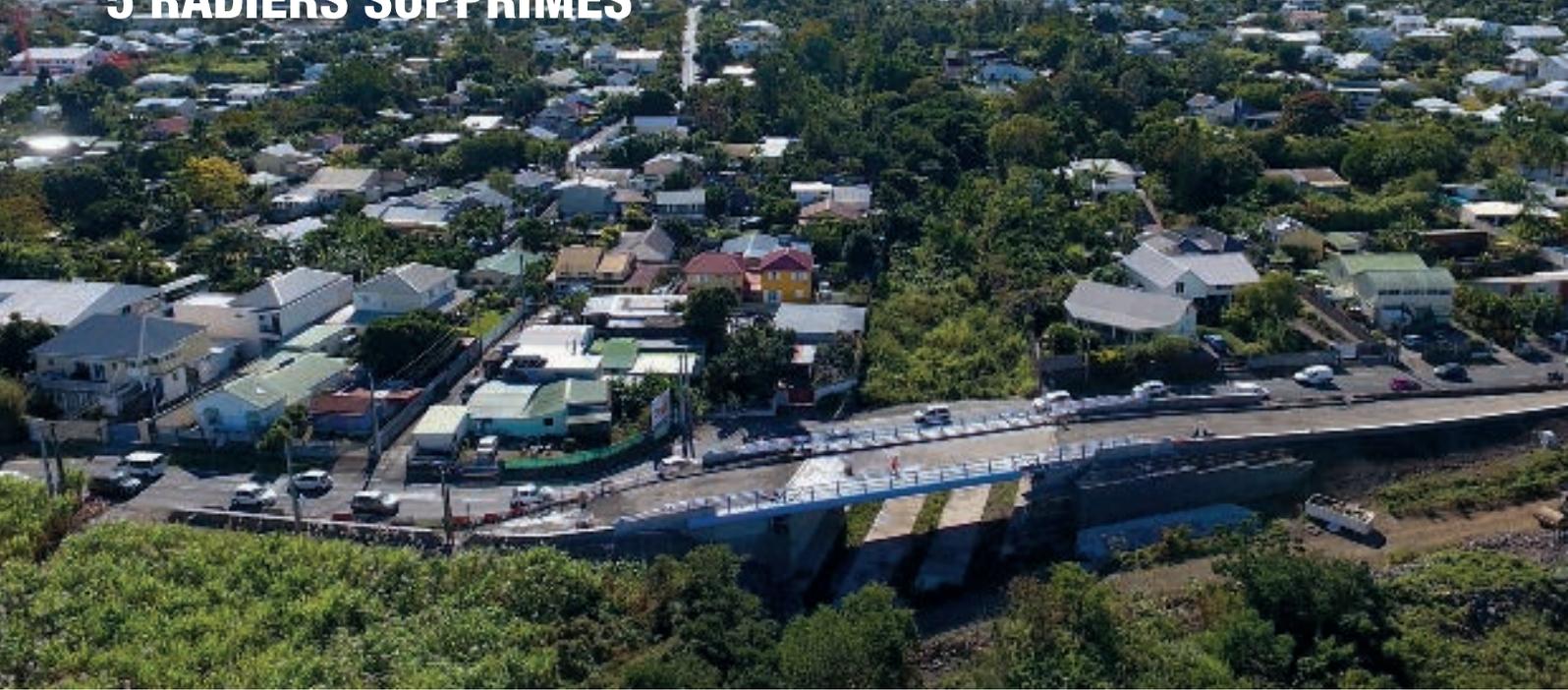


90 M€ pour la sécurisation et le développement du réseau routier : suppression de radiers, poursuite de l'opération emblématique Route des Hauts de l'Est...

80 M€ pour accélérer le développement des périmètres irrigués : mise en eau des régions Est et Nord (MEREN)



AMÉNAGEMENT DE LA RD 400 : 5 RADIERS SUPPRIMÉS



Depuis plusieurs années, le Département s'est engagé dans un programme de suppression des radiers sur tout le territoire. Ces trois dernières années, ce sont 19 radiers qui ont été supprimés.

En 2018, un recensement exhaustif a permis d'identifier 156 radiers présents sur le réseau routier départemental. Ils font l'objet d'un classement pour prioriser leur suppression. La RD 400 sur la commune de Saint-Pierre compte 5 radiers submersibles, infranchissables par temps de fortes pluies. Ces radiers devraient disparaître d'ici 2022.

17 000 voitures par jour, la RD 400 est un axe structurant à fort trafic qui délimite les communes du Tampon et de Saint-Pierre. Un axe qui relie la RN3 à la RD 39 (chemin Stéphane). Cette portion de routes compte 5 radiers submersibles, la ravine Bras d'Antoine, la ravine Cabris, la ravine Bras de Douane, la ravine Don Juan et la Ravine Blanche. L'aménagement engagé par le Département à la demande de la Mairie du Tampon devrait à terme faire disparaître les radiers et prolonger la RD

400 au Nord Ouest pour la raccorder à la RD 27. Objectif de ces travaux : rééquilibrer et fluidifier la circulation dans les zones habitées de Trois Mares, Bras de Pontho, Pont d'Yves et le Dassy.

Un projet d'aménagement et de prolongation qui a débuté l'année dernière et qui est actuellement en cours. Un premier radier a déjà été supprimé, il s'agit de la Ravine Blanche. L'ouvrage d'art flamboyant neuf est déjà mis en service et la finition totale des travaux est prévue pour octobre 2020.

Prochaine étape, les travaux concernant le radier de Bras d'Antoine pour lequel le marché de travaux est en cours de passation laissant envisager un démarrage des travaux juste après la saison cyclonique de fin d'année. La suppression des trois autres radiers nécessite d'obtenir une Déclaration d'Utilité Publique en vue d'opérer la maîtrise du foncier nécessaire. Le montant total de ces opérations : 6 500 000 euros.

La prolongation de la RD 400 jusqu'au pont sur le bras de la Plaine devrait débuter l'année prochaine pour une livraison en 2023. Des travaux d'optimisation et d'aménagement de carrefours sont également programmés.

Le montant total de ces deux opérations : 14 900 000 euros.

Le Pont de la Ravine Blanche : Un ouvrage d'art Flamboyant !

Le pont de la route des Flamboyants (RD 400) sera totalement achevé en octobre prochain. Une bouffée d'oxygène pour les milliers d'automobilistes qui empruntent cet axe. Pour le Département, il s'agit d'améliorer la sécurité des usagers en temps de fortes pluies et de désenclaver certaines zones du Tampon coupées lors des submersions des radiers du reste du réseau routier. Désormais, le franchissement de la ravine est assuré par un ouvrage d'art de 27 mètres réalisé en béton précontraint. Le montant total de cette opération s'élèvera à 3 millions d'euros. Cette opération de suppression de radiers s'inscrit dans un partenariat État/Département, faisant l'objet d'une convention qui ouvre droit aux FEI (Fonds Exceptionnels d'Investissement). C'est dans ce cadre, que le prochain ouvrage sur la Ravine Bras d'Antoine bénéficiera d'une prise en charge de 60 % en subvention de l'État soit 1 171 000 € pour un montant total des travaux d'1 952 000 €.

RENTÉE SCOLAIRE 2020-2021 : FAIRE DU COLLÈGE UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT ET DE RÉUSSITE

L'éducation est un axe prioritaire pour le Département. D'ici fin 2025, 200 millions d'euros seront investis dans la construction à la rénovation et les travaux d'accessibilité des collèges.

L'objectif pour la collectivité est d'offrir les conditions d'accueil, de réussite scolaire et d'épanouissement aux 60 000 collégiens de notre territoire.

Si les prérogatives académiques relèvent du Rectorat, le bâti scolaire est une compétence de la collectivité. C'est un levier important pour l'économie de l'île. Les sommes engagées pour la rénovation et la construction des collèges influent sur l'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Le département compte à ce jour 77 collèges publics dont 40 ont plus de 30 ans. Dès ce second semestre 2020, seront enclenchées des études de maîtrise d'œuvre pour des travaux à lancer en 2021. Par ailleurs, la mise en place de mesures sanitaires au sein des collèges nécessitera des efforts complémentaires, dès la rentrée 2020. Pour parer à cette urgence liée à la crise sanitaire, la dotation d'investissement sera abondée en conséquence.

Des classes adaptées pour les élèves en situation de handicap

L'accessibilité des bâtiments est une problématique majeure. Il s'agit en outre de répondre aux obligations réglementaires visant à permettre à tout collégien en situation de handicap d'accéder librement et de circuler en toute autonomie dans son établissement d'accueil.

Des travaux en ce sens sont programmés pour un montant de 30 millions d'euros. Le Département affiche dans ce domaine une ambition forte en créant des classes adaptées pour les collégiens en situation de handicap. 50 collèges seront à terme concernés par cette démarche inclusive.

S'agissant des enseignements et de l'éducation physique, la collectivité consolidera son enveloppe budgétaire pour que chaque collégien puisse bénéficier d'équipements suffisants et de qualité.

Enfin, une trentaine de restaurants scolaires sera rénovée pour un montant global de 40 millions d'euros. Cette année, 5 restaurants ont bénéficié de travaux d'amélioration et de modernisation. Dix chantiers de même nature seront priorités en 2021.

Continuité Numérique : 4 500 tablettes pour lutter contre la fracture

Ce constat de la fracture numérique a été accentué pendant la période de confinement. Alors que les collégiens devaient suivre des cours à distance, certains ont décroché faute de moyens adaptés. À ce titre, une convention de prêt d'équipements numériques destinés prioritairement aux élèves boursiers a été signée entre le Conseil départemental et le Rectorat. 53 collèges ont bénéficié de 4 500 tablettes pendant le confinement et, au-delà, pendant «les vacances apprenantes».

À la rentrée 2020-2021, les 24 autres collèges disposeront de tablettes, en plus des 14 000 ordinateurs disponibles dans tous les collèges (de type PC) de notre île.



NET BOURSES : ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS VERS LA RÉUSSITE ET L'EXCELLENCE

11 700 étudiants ont bénéficié des aides départementales à l'enseignement supérieur du Département au titre de l'année universitaire 2019-2020, ce qui représente un investissement de plus 18 millions d'euros pour la collectivité accompagnée par le Fonds Social Européen (FSE). Comme chaque année, le site

« Net-Bourses » est ouvert jusqu'à fin novembre pour les néo-bacheliers qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures dans l'île, sur le territoire national ou au sein de l'Union Européenne. Sont également concernés pour le renouvellement de leur dossier, les étudiants déjà en cursus « post-bac » et qui progressent dans leur parcours. Si vous remplissez les conditions d'éligibilité, la Bourse Départementale est un véritable levier pour la poursuite de vos études.

Plus de 11 000 lycéens ont obtenu leur baccalauréat cette année. Une cuvée inédite eu égard à la crise sanitaire. Le Bac en poche, l'objectif de bon nombre d'étudiants est de poursuivre leurs études supérieures, ici ou en mobilité.

« Le Département soutient la réussite éducative des étudiants Réunionnais. Nos dispositifs départementaux, la bourse, l'aide aux frais de scolarité, l'hébergement à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) sont des outils pour faciliter la poursuite des études supérieures de nos jeunes », souligne le Président du Département, Cyrille Melchior.

La Bourse Départementale pour une année d'études supérieures est attribuée sur des critères de ressources familiales plafonnés à 86 000 euros. C'est une mesure qui complète la bourse nationale via le CROUS. Les montants varient entre 375 et 1 250 euros/an pour des études à La Réunion et 1 550 à 2 150 euros pour des études en métropole ou dans un pays de l'Union Européenne.

L'Allocation de scolarité vise les parcours dits « d'excellence » qui débouchent sur un diplôme final de niveau I (Bac +5). Cette aide correspond aux droits de scolarité supérieurs à 1 000 euros uniquement pour les étudiants boursiers départementaux.

On connaît la problématique du logement pour les étudiants en métropole et encore plus sur Paris. C'est pour faciliter leur installation que le Département a signé une convention pour mettre à leur disposition un quota de 85 logements à la CIUP. Des logements accessibles aux

étudiants de niveau Bac +4 minimum, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou une université des Académies de Paris, Créteil et Versailles.

Le site de télé-inscription Net Bourses est ouvert depuis le 1er avril et ce jusqu'au 30 novembre 2020.

Net-bourses.cg974.fr

Espaceetudiant974.re

0 800 800 596

Service & appel gratuits

Partenariat Département-Université : 500 ordinateurs portables pour les étudiants

Les étudiants ont subi l'impact de la crise du coronavirus. Une des difficultés majeures a été l'accès à l'enseignement numérique. C'est pour pallier ce déficit numérique que le Département et l'Université de La Réunion ont initié un plan exceptionnel d'aide à l'équipement des étudiants. L'Université s'est portée acquéreur d'ordinateurs portables et de clés 4G qui ont été mis à leur disposition de mai à septembre. 500 étudiants en ont bénéficié pour un montant de 263 000 euros. Un financement partagé entre le Département, l'Université de La Réunion, la Région et un opérateur privé.

FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES : 1,5 MILLIONS D'EUROS POUR LES INDÉPENDANTS



René-Paul Lépinay,
producteur de fraises au Tévelave

Le soutien à la production locale de fruits et légumes les plus consommés à La Réunion reste une priorité du Département. C'est dans ce sens qu'un dispositif spécifique aux agriculteurs indépendants, non adhérents à une coopérative ou à une organisation de producteurs a été mis en place. Cette aide sera reconduite cette année avec un élargissement aux producteurs de lentilles de Cilaos.

Tomates, oignons, carottes, choux, piments, agrumes, fraises... C'est pour soutenir le programme de plantation, d'entretien et de commercialisation des fruits et légumes les plus consommés dans notre île que le Conseil départemental a reconduit pour cette année son dispositif d'aide aux producteurs indépendants de fruits et légumes. Un soutien à la production locale mis en place en 2017 pour soutenir et encourager la production locale de fruits et légumes plébiscitée

par les Réunionnais. Une aide de 3 000 à 4 000 euros par an avec une bonification de 2 000 euros suivant la nature et le tonnage produit. Le 19 mai dernier, une centaine d'agriculteurs ont pu rencontrer les agents du Département pour remplir les formulaires de demande d'aide. En 2019, ce sont plus de 400 agriculteurs qui ont bénéficié de ce financement. Douze productions au total sont soutenues par le Département avec cette année les 120 producteurs de lentilles qui entrent dans le dispositif.

Jean-Michel Hoarau, producteur de lentilles de Cilaos :

« C'est un vrai soutien pour relancer la filière »

La lentille a toujours fait partie de la vie de Jean-Michel Hoarau. L'agriculteur originaire de Cilaos consacre 3,5 hectares à cette petite graine devenue l'emblème du plus haut village de La Réunion. C'est en 1857 que la lentille est officiellement introduite dans le cirque de Cilaos.

En 2000, Jean-Michel Hoarau franchit le pas : « J'avais un demi hectare de terre, je me suis lancé. Petit à petit, j'ai agrandi ma plantation de lentilles tout en me lançant dans d'autres productions dont l'élevage. » Ce sont environ 4 tonnes de lentilles récoltées chaque année. La lentille nécessite

plusieurs étapes spécifiques et débute par la plantation au mois d'avril. La récolte se fait à la fin du mois de juillet. Du séchage au battage, cette culture est exigeante, ce qui explique le coût en bout de parcours de la lentille de Cilaos. Une variété qui remporte un franc succès et qui fait désormais partie du patrimoine du Cirque mais aussi de La Réunion. « J'ai mes deux fils qui travaillent avec moi. Ils vont prendre ma relève. Cette aide du Département est un vrai encouragement pour eux. Je me sens soutenu mais eux savent qu'on les soutient. C'est important car ça reste un métier difficile. » Notre production est essentiellement distribuée dans le Cirque, sur les marchés ou encore dans les restaurants. » La lentille endémique de Cilaos se mérite car il est difficile d'en trouver sur la côte. Il faut donc partir à l'assaut de la route aux 400 virages qui mène au Cirque. « C'est un bonheur d'aller travailler dans les champs et de regarder ce paysage unique, entre le Piton des Neiges, le grand Bénare et les Trois-Salazes, la vue est imprenable. » C'est peut-être là que réside le secret... celui qui donne ce goût unique à la lentille de Cilaos.



33 MILLIONS D'EUROS POUR LES FILIÈRES AGRICOLES



Jules Lépinay :
horticulteur à l'Étang-Salé
« Cette aide est une bouffée
d'oxygène »

Les fleurs en pots c'est la spécialité de Jules Lépinay à l'Étang-Salé. Sa pépinière produit des centaines de fleurs et de plantes sur plus de 2 000 hectares de terrain. Cet amoureux de la nature travaille avec son épouse et un collaborateur. La crise du coronavirus a stoppé pendant deux mois son activité.

Contribuer à la santé alimentaire tout en soutenant les agriculteurs, c'est l'ambition du Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (voir dossier en pages intérieures). 33 millions sur 5 ans, permettant la mise en œuvre accélérée du plan AGRIPéi 2030 pour sauver une agriculture fragilisée par la crise sanitaire. Le Département apporte ainsi des réponses complémentaires pour répondre à l'urgence de certaines filières fortement impactées : une enveloppe de 200 000 euros pour la filière horticole, 100 000 euros pour l'Association Réunionnaise de Valorisation et l'Élevage et 1,5 millions d'euros pour aider les producteurs indépendants afin d'encourager la production de fruits et légumes de consommation courante (oignons, ail, carottes...).

Focus sur la Filière Horticole : Une aide exceptionnelle de 200 000 euros

Si l'agriculture dans son ensemble a subi des pertes importantes pendant la crise du coronavirus, la filière horticole a elle été fortement impactée. Le Département chef de file de la politique agricole a mis en place une aide exceptionnelle pour

permettre le maintien des outils de production et participer à la relance de l'activité.

Des milliers de fleurs qui n'ont pas trouvé d'acheteurs, c'est la situation à laquelle les horticulteurs ont dû faire face pendant plusieurs semaines. Au sortir de la crise Covid, la filière horticole Réunionnaise affichait 100 % de pertes. Pâques, la fête des mères et la fête des pères... autant de rendez-vous manqués qui ont eu un effet dévastateur sur le chiffre d'affaires de ces professionnels.

Pour aider les producteurs de fleurs à sortir la tête de l'eau et permettre une reprise de l'activité, le Département au plus fort de la crise a mis en place une enveloppe exceptionnelle de 200 000 euros pour l'entretien et la replantation des parcelles horticoles (fleurs et plantes semi-pérennes). Une aide pour maintenir les outils de production mais également permettre la relance des cultures. Deux niveaux d'accompagnement : pour les exploitations de 500 m² à plus de 5 000 m², une aide forfaitaire de 1 500 euros. Pour les exploitations produisant sur plus de 5 000 m², une aide maximale de 3 000 euros par hectare avec un plafond de 12 000 euros.

« Je n'ai eu aucun revenu pendant la période du confinement. Mon employé a été mis en chômage partiel mais mon épouse et moi nous avons dû faire face à une situation très difficile », explique Jules Lépinay. Si les conséquences de la crise ont été moins dures pour cet exploitant qui produit des fleurs en pots, le manque de trésorerie a fragilisé la comptabilité de son activité. « Je n'ai pas eu de pertes directes comme les horticulteurs qui font de la fleur coupée. Moi je travaille les fleurs et les plantes d'intérieurs ou d'extérieurs dans des pots. Le problème c'est que les factures ont continué à tomber alors que plus un seul euro n'entraînait dans les caisses. » Jules Lépinay n'est pas propriétaire des terres qu'il exploite. Outre son loyer pendant le confinement, il a dû payer 2 500 euros de TVA. « Heureusement qu'on a pu reprendre l'activité le 11 mai. Et puis comme je vends directement à la pépinière, les clients sont revenus. » Désormais Jules Lépinay, l'amoureux de la nature peut de nouveau s'adonner à sa passion. « Moin mi aime pas trop le bruit ek le désord de la ville. Mi aime les forêts, les oiseaux, la nature... c'est un vrai bonheur que de pouvoir être entouré de fleurs. »



WEEK-ENDS NATURES : SAUVEGARDER NOTRE BIODIVERSITÉ

2020 a été déclarée Année internationale de la santé des végétaux par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La protection des végétaux est en effet un enjeu majeur pour la biodiversité mais aussi pour le commerce et l'alimentation humaine. Un message relayé par le Conseil départemental depuis plusieurs années à travers notamment les Week-ends NatureS et qui sera le fil d'Ariane de ces journées consacrées à la nature Réunionnaise.

Comprendre comment chacun peut contribuer au bon état de la biodiversité en protégeant les végétaux qui nous entourent... c'est l'objectif des Week-Ends NatureS qui se dérouleront du 7 au 25 octobre prochain. Une 16ème édition dont le thème sera « l'Année internationale de la santé des végétaux ». Comme chaque année, la Collectivité invite les Réunionnais à des opérations de plantation d'espèces indigènes et endémiques dans les forêts départementales. Ces journées en pleine nature sont aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir les sites naturels, les paysages, les enjeux et les richesses de la biodiversité de notre île. Ce sont plus de 150 visites

guidées et animations pédagogiques gratuites qui sont proposées par des professionnels de la nature. Une trentaine de sites dont certains inscrits au Patrimoine Mondial permettront au plus grand nombre de voyager au cœur de la nature Réunionnaise dont l'exceptionnelle richesse est reconnue au plan mondial et prioritaire en termes de conservation de la biodiversité. Au programme: randonnée familiale, équestre, nuitées à la belle étoile... Des visites ouvertes aux personnes sourdes, malentendantes et en situation de handicap. Chaque année, ce sont entre 2 000 et 3 000 visiteurs qui participent aux Week-ends NatureS.

Un Plan de reboisement pour La Réunion : Un million d'arbres d'ici 2024

Bwa de Kartié

Un million de plantes indigènes et endémiques réintroduites d'ici 5 ans dans les milieux naturels mais aussi dans les espaces publics des quartiers, c'est l'objectif du Département. L'opération « Bwa de Kartié » lancée l'année dernière doit permettre de ramener des espèces patrimoniales remarquables au cœur des espaces urbains et périurbains. Un objectif qui s'inscrit dans le Plan de Relance Départemental avec la création d'un réseau de pépinières départementales pour la production à grande échelle de plantes endémiques et indigènes. Pour accomplir ce défi, deux nouvelles pépinières départementales vont voir le jour. La production envisagée est de 150 000 plantes annuelles. La première pépinière Départementale Piton Defaud jouxtant la Rivière des Galets devrait voir le jour début 2021. Cette pépinière située sur un Espace Naturel Sensible produirait environ 50 000 plantes par an. Une production destinée également à la restauration des espaces naturels via notamment les chantiers d'insertion professionnelle.

Sur 1,35 hectare, 4 500 m² seront consacrés à la pépinière sous l'égide de la SPL EDDEN. Environ 4 500 m² ont été attribués à l'association ADIVEP pour la mise en œuvre d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) pour produire des cultures vivrières et des Plantes Aromatiques à Parfum et Médicinales (PAPAM).

Parallèlement aux pépinières départementales, la Collectivité passera des contrats d'achat et de culture de 450 000 plants commandés aux pépiniéristes privés de l'île.

GRAND RAID 2020 : LE DÉPARTEMENT ET L'ONF DANS LA COURSE



Ils sont déjà plus de 2 750 traileurs à s'être inscrits à la Diagonale des Fous 2020. Des coureurs prêts à partir à l'assaut des 166 km de cette course mythique dans les sentiers de La Réunion. Des sentiers qui encore cette année ont été bichonnés pour que les quatre courses qui auront lieu du 15 au 18 octobre 2020 se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Le Département et l'ONF s'y sont préparés pour le Grand Raid 2020 !

C'est l'événement attendu par les sportifs du monde entier. Ils sont déjà des milliers à piétiner d'impatience en attendant le départ qui sera donné le 15 octobre prochain à Saint-Pierre. Le Grand Raid, une organisation millimétrée qui commence plusieurs mois en amont. Parmi les partenaires historiques, le Département et l'ONF (Office National des Forêts) qui s'activent dans les sentiers, pas au même rythme que les coureurs, mais avec autant d'intensité. « Le Département est le chef de file de la préservation de la Biodiversité de l'île. À ce titre, nous menons une politique de protection et de valorisation des espaces naturels sensibles. Depuis 20 ans, la Collectivité intervient dans l'aménagement des itinéraires de randonnée réunionnais », explique le Président du Département, Cyrille Melchior. Véritables partenaires du Grand Raid, le Département et l'ONF aménagent, entretiennent et améliorent les sentiers pour que les coureurs puissent évoluer en toute sécurité. « Nous consacrons 9,2 millions d'euros chaque année aux travaux d'aménagement, de rénovation et

d'entretien des sentiers. Près de 70 % des sentiers du Grand Raid sont situés sur les forêts du Département », précise Cyrille Melchior. Entretien qui rime avec insertion puisque chaque année, des emplois aidés participent aussi à l'entretien des sentiers avec les agents forestiers de l'ONF. Des sites préservés qui appellent au civisme des raideurs qui vont « débouler » pendant ces trois jours de course pour une expérience inédite au cœur des « Pitons, Cirques et Remparts » classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Les forêts départementales-domaniales en chiffres :

- 987 km de sentiers
- 360 aires de pique-nique aménagées
- 623 km de pistes et routes forestières
- 5 millions de visiteurs annuels

« Dotation Biodiversité » : La biodiversité Réunionnaise, une richesse pour notre jeunesse

La Réunion et ses richesses de biodiversité, un trésor inestimable que l'on se doit de faire découvrir aux jeunes Réunionnais. 80 % de notre territoire est inscrit au patrimoine Mondial de l'Humanité et deux réserves naturelles nationales dont une zone humide ont été reconnues d'importance internationale. La dotation Biodiversité du Conseil départemental a pour objectif de permettre aux écoliers et collégiens de découvrir un espace naturel remarquable et de contribuer à sa protection. Ils pourront aussi mettre en œuvre un arboretum d'espèces endémiques et indigènes et installer un rucher pédagogique au sein de leur établissement. Ce dispositif d'aide prévoit une dotation de 500 euros par an et par classe selon le projet pédagogique.

dotation.biodiversite@cg974.fr

ÎLET À GUILLAUME : UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

L'Îlet à Guillaume tient son nom de l'esclave marron qui aurait trouvé refuge dans cette enclave située dans les hauts de Saint-Denis. Mais l'Îlet à Guillaume c'est avant tout l'histoire douloureuse d'un pénitencier où ont été détenus, de 1864 à 1879, de jeunes « bagnards ». Pour le Département, propriétaire du lieu, il est temps d'engager un travail de mémoire sur ce site chargé d'histoire.

C'est le seul site bâti au cœur du Parc national inscrit aux Monuments Historiques. C'est dire la richesse de ce patrimoine caché dans la végétation luxuriante et enserré entre deux remparts. On y arrive par Saint-Bernard après avoir marché 3 heures. Un sentier construit par les enfants prisonniers de cette enclave. Des jeunes âgés de 8 à 21 ans arrêtés pour vagabondage ou vol de nourritures. Des petits descendants d'esclaves ou d'engagés, condamnés aux travaux forcés, et emmenés dans ce bagne qui était la propriété de la Congrégation du Saint-Esprit. Un pénitencier qui fermera ses portes en 1879. Ne restent de ce passé douloureux que des murs de pierres mais d'une importance capitale pour comprendre l'histoire de cette colonie pénitentiaire. Le sentier historique menant à ce site, fermé pendant 22 ans, a été rouvert en 2016. L'ONF et le Département ont permis la réhabilitation du sentier.

Un nouveau tracé permet de contourner la passerelle devenue trop fragile et dangereuse. Autre danger, les chutes de pierres ont nécessité de gros travaux de purge de la falaise. Les randonneurs doivent néanmoins rester vigilants.

Un chantier archéologique pour réhabiliter la mémoire

L'accessibilité à l'Îlet à Guillaume étant rétablie, le Département a lancé les études archéologiques et historiques qui ont débuté en 2019 et qui s'achèveront en 2021. Le 1er volet a consisté en la production d'un modèle numérique 3D des reliefs du site. Pour compléter ces premières données, le Département va faire intervenir sur place une équipe d'archéologues et d'historiens. Une étude archéobotanique sera également réalisée afin d'étudier les différentes phases de cultures et de plantations du site. En effet, la diversité des paysages et des espèces végétales présente un réel intérêt environnemental. Enfin, un illustrateur BD créera un carnet de terrain dessiné pendant le chantier.

Une mise en valeur patrimoniale pour préserver le site de l'Îlet à Guillaume mais également pour l'ouvrir à tous les Réunionnais et aux touristes.

La création d'un parcours de randonnée autour du patrimoine de l'enfermement, qui passerait entre autres par les lazarets de la Grande Chaloupe, le chemin des anglais et le bagne de l'Îlet à Guillaume, participerait

à valoriser cette histoire. Un espace d'interprétation dédié aux recherches historiques et scientifiques avec des témoignages pourrait constituer une étape de ce parcours mémoriel.

Technologie LiDAR (Light Detection And Ranging) : Révéler des vestiges

C'est une première pour le Département. L'utilisation de cette technologie permet en effet de découvrir des vestiges enfouis sous la végétation. Une mission qui a été réalisée par le Groupement Veyland/Sintegra, en partenariat scientifique avec le Service Régional d'Archéologie de la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion. Cette technologie a permis de repérer deux fois plus de vestiges que sur le plan topographique réalisé en 1999 ; d'identifier des micro-reliefs correspondant à des aménagements de terrain, cheminements, traces d'exploitation agricole... et d'étudier la morphologie de l'Îlet. Il est désormais possible de se rendre sur le site de manière virtuelle. Une expérience qui a été lancée lors des Journées européennes de l'archéologie, les 19, 20 et 21 juin dernier.

<https://journées-archéologie.fr/c-2020/fiche-initiative/8928/Site-de-l-Îlet-a-Guillaume>

Groupe majoritaire

Depuis plus de deux ans maintenant, Département et communes se sont engagés dans un partenariat innovant et cohérent qui vise à contribuer au développement des territoires et à l'accompagnement social des populations les plus fragiles. Grâce au Pacte de Solidarité Territoriale, près de 100 millions d'euros ont ainsi été injectés dans l'économie réunionnaise et au bénéfice des plus vulnérables, dans le cadre de l'action sociale des CCAS ou de projets d'aménagements.

Ce partenariat ayant démontré toute sa pertinence et son efficacité, le Département a validé, dans le cadre du plan départemental de relance économique et sociale, le lancement de la seconde génération du Pacte de Solidarité Territoriale. Il s'agit pour la Collectivité d'être toujours au plus près des territoires, au plus près de la population, et au plus près des réalités locales.

100 millions d'euros seront ainsi consacrés à cette programmation qui vise non seulement à la cohésion sociale et au développement territorial, mais aussi à la sécurité sanitaire (lutte anti vectorielle) et au développement durable (préservation de la biodiversité).

C'est un investissement majeur pour le Département de La Réunion qui réaffirme ainsi son attachement à travailler avec toutes les forces vives réunionnaises, dans un esprit d'unité et de solidarité, au profit de la population.

Pour le Groupe Majoritaire
Cyrille Melchior

Groupe Ensemble pour le développement durable et solidaire

Au lendemain des élections municipales et face aux défis de La Réunion, le Groupe Ensemble pour le développement durable et solidaire, relaie l'appel du Parti Communiste Réunionnais de mettre en place une « Conférence Territoriale ». Outre la hausse démographique, le chômage persistant surtout chez les jeunes, les effets du changement climatique, la pauvreté endémique et aujourd'hui la crise sanitaire impactant La Réunion, il est temps pour chacun d'entre nous d'être responsable de présenter à l'Etat un projet commun pour un développement durable et pérenne de notre pèi. Il est temps de transformer l'urgence sociale et climatique en atouts pour régler tous les besoins de la société réunionnaise. Avec de la volonté politique, les choses peuvent changer grâce à un projet concerté, global et cohérent fait par les Réunionnais pour les Réunionnais. Nous appelons l'ensemble des élus et de la société civile à s'associer pour apporter notre voix à l'Etat.

Pour le Groupe Ensemble pour le développement durable et solidaire

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

Le Département, acteur du *Développement durable* *dans les collèges*

Le Département a pour ambition de devenir une collectivité à énergie positive, en compensant sa consommation électrique par une production d'électricité d'origine renouvelable. Des actions concrètes sont déjà menées à l'échelle des collèges notamment, avec la mise en place de centrales photovoltaïques et le renouvellement progressif des lampes existantes.

Extension des centrales solaires photovoltaïques

Depuis 2010, 23 collèges ont été équipés de centrales photovoltaïques représentant une production annuelle de 7 GWh, soit 16 % de la consommation annuelle totale de la collectivité. Afin d'améliorer encore ce score, le Département vient de voter l'extension des centrales solaires photovoltaïques sur 11 collèges. 3 opérateurs ALBIOMA, COREX SOLAR, SUNZIL vont bénéficier de conventions d'occupation temporaire du domaine public à cet effet pour une durée de 20 ans.



Relamping complet des collèges en LED*

Un relamping complet des collèges en lampes LED a débuté, en partenariat avec EDF, depuis fin 2019 afin de remplacer la totalité des lampes basse consommation existantes par des modèles de type LED qui procurent une meilleure efficacité énergétique. Cette action mobilise le dispositif des Certificats Economies Energie (CEE), ce qui permet à la collectivité de disposer gratuitement de ces lampes.

* modernisation d'un système d'éclairage en remplaçant des lampes et sources lumineuses obsolètes et inappropriées.

Sensibilisation des collégiens

La mise en place d'une politique de sobriété énergétique passe également par la sensibilisation des collégiens. Ces derniers seront encouragés à développer les bons gestes au quotidien pour consommer moins d'électricité.

Le Département aux côtés des Réunionnais

Photo : Bruno Bamba





Les Thermes de Cilaos

Bien-être et cures thermales

Source de plaisir et de bien-être

Laissez-vous tenter par
des **soins d'hydrothérapie** aux
eaux thermales et des moments
de détente et de relaxation.

Renseignements et réservation :

Les Thermes de Cilaos, Route de Bras-Sec, 97413 Cilaos
Tél : 0262 31 72 27 - www.thermescilaos.re